

LEXIQUE ET PHRASÉOLOGIE DANS LES TEXTES SPÉCIALISÉS

ROCZNIKI HUMANISTYCZNE
Tom LXV, zeszyt 8 – 2017

DOI: <http://dx.doi.org/10.18290/rh.2017.65.8-9>

ANNA KRZYŻANOWSKA

ÉTUDE COMPARÉE DE LA TERMINOLOGIE LINGUISTIQUE : LE CAS DE LA PHRASÉOLOGIE FRANÇAISE ET POLONAISE

COMPARATIVE ANALYSIS OF LINGUISTIC TERMINOLOGY :
CASE OF FRENCH AND POLISH PHRASEOLOGY

Abstract

The paper deals with the problem of the equivalence of meta-language used by French and Polish researchers in descriptions of phraseology. In a broader perspective, it is about comparing two scientific discourses (styles) formed in specialist environments which refer to different methodological traditions (various studies and concepts and analysis tools applied). There are several factors that make it difficult to find terminological adequacy in the source (L1) and target (L2) language. First of all, the current terminological lexicons differ in qualitative and quantitative terms (cf. fr. *expression ou séquence figée, locution, unité polylexicale, tour, tournure, formule, expression idiomatique, collocation, mot composé, lexie, phrase figée, blocs lexicaux* ; pl. *związek frazeologiczny, jednostka frazeologiczna, stałe połączenie wyrazowe, idiom, frazem, zwrot, kolokacja, związek łączliwy, fraza*). Additional differences concern the conceptual level due to the different categorization characteristic for different languages. It is also important to take into account the existing relationships between terms within a chosen linguistic theory as well as their functioning in the text.

Key words: linguistic terminology; phraseology; contrastive analysis; equivalence.

Prof. ANNA KRZYŻANOWSKA – Professeur des universités, Département de linguistique romane à l'Institut de philologie romane de l'Université Marie Curie-Skłodowska de Lublin ; adresse de correspondance : pl. M. Curie-Skłodowskiej 4A, 20-031 Lublin ; courriel : ae.krzyzanowska@umcs.pl

1. INTRODUCTION

Il est communément admis aujourd'hui que la terminologie linguistique constitue un ensemble des termes relatifs à un système de notions spécifiques à l'étude scientifique du langage humain. Cependant, comme le signalent aussi bien les chercheurs français que polonais, dans de nombreux cas, les contours conceptuels des termes utilisés ne sont pas bien délimités, ce qui favorise des confusions ou l'usage approximatif de ces termes dans le cadre de l'appareil terminologique de la même (ou plusieurs) langue(s) (Buttler et al. 1971 ; Pellen 2001 ; Mejri 2006 ; Kaufman 2007 ; Gostkowska 2012). L'intérêt de cette étude est d'apporter certains éléments de réponse au problème de l'équivalence des métalangues utilisées en phraséologie française et polonaise afin de pouvoir adapter mieux des concepts traduits. Dans une perspective plus large, il s'agit de comparer deux discours scientifiques, produits de milieux spécialisés faisant appel aux traditions méthodologiques et culturelles propres. Nous sommes persuadés que l'approche contrastive à laquelle nous avons recours constitue « l'une des meilleures clés de compréhension des mécanismes de transfert inter-culturel et interlinguistique » (Gouadec 2005 : 15)

2. QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA TERMINOLOGIE PHRASÉOLOGIQUE

Tout d'abord, nous allons préciser la définition de *terme* dont l'emploi est ambigu dans la littérature spécialisée. Nous inspirant des travaux de Cabré (2012), nous entendons cette notion en tant qu'une unité lexicale à sens spécialisé, un signe linguistique qui a « une unité de forme et de contenu, et qui est susceptible de dénommer et de signifier ». Autrement dit, il s'agit d'une étiquette linguistique « servant à matérialiser [...] le concept », dont le contenu s'ancre dans la structuration des connaissances du domaine phraséologique. Il convient aussi de signaler que « la définition de *terme* est relative et dépend de la délimitation qu'on a faite d'un domaine spécialisé et les objectifs visés par une description terminologique » (L'Homme 2005 : 1125).

La terminologie phraséologique qui nous nous intéresse ici constitue « un lexique spécifique d'une discipline bien distincte » qui se caractérise par la grande diversité des termes. A titre d'illustration, on peut évoquer des dénominations telles que : *locution (verbale, nominale)*, *phraséologisme*, *unité polylexicale*, *séquence* ou *expression figée / idiomatique*, *idiotisme*, *tournure*, *mot composé*, *collocation*, *blocs lexicaux*, *phrase figée*, *lexie (complexe)*, *formule conversationnelle*, *phrasème*.

Les difficultés que l'on rencontre lors de la traduction de ces termes sont causées le plus souvent par :

- la spécificité des langues comparées
- la polysémie des termes utilisés
- le fait que la définition d'un terme donné est étroitement liée au cadre théorique dans lequel il s'inscrit.

Comme le remarque Mejri (2006 : 139), le figement, traité sous un angle contrastif, est un « lieu idéal pour l'observation de la profusion, du flottement et de l'instabilité terminologiques » et « le passage d'une langue à une autre permet de montrer que l'enjeu terminologique est loin de se réduire à un simple phénomène d'étiquetage. » La recherche d'équivalences entre les mots de langues différentes confirme cette constatation. Dans ce qui suit, nous allons étudier quelques termes de base employés en phraséologie française et leurs correspondants en polonais. Il est un fait connu que l'inventaire des termes appliqués aux unités phraséologiques est important dans les deux langues concernées. Pour ce qui est du domaine français, Martins-Baltar (1997 : 23-24) cite près de soixante dénominations, y compris les quasi- ou pseudo- terminologies c'est-à-dire diverses appellations employées dans la langue courante.

Le problème suivant qui se pose est lié à la manière de décrire le sens lexical des termes au moyen de définitions car il n'est pas rare que celles-ci soient rédigées de façon à créer une circularité, ce qui leur fait perdre toute valeur opératoire (Mejri 1997 : 26)¹. Enfin, les termes qui désignent les séquences figées « ne couvrent jamais la totalité des énoncés figés mais se limitent souvent à quelques aspects du phénomène... » (Mejri 1997 : 27). Ainsi, *expression idiomatique* met au premier plan le trait de la non-compositionalité du sens². *Locution*, à son tour, est définie avant tout comme une

¹ Par exemple, le terme *mot-composé* est défini de la façon suivante : « mot contenant deux, ou plus de deux, morphèmes lexicaux et coresspondant à une unité significative » (Mejri 1997 : 26).

² Ce mode de définition exclut de la classe concernée les constructions figées analytiques (Mejri 1997 : 27).

unité fonctionnelle se caractérisant par la fixité formelle. La classe des locutions comprend également des structures phrastiques, ce qui fait que le terme de base utilisé a une extension assez grande. Le troisième terme *lexie*, proposé par Pottier (1974), a l'extension la plus large car il englobe les expressions figées (*lexies complexes*) et des énoncés qui dépassent l'unité phrastique. Pour Mejri (1997 : 28), *séquence* (accompagné d'adjectif *figée*) semble être le terme générique le plus approprié du fait que cette dénomination pourrait « couvrir tous les segments figés allant de la simple unité lexicale jusqu'aux unités les plus supérieures » (y compris les interjections, les locutions de toutes sortes, mots composés, phrases).

Confrontés au polonais, les termes mentionnés plus haut ne renvoient pas aux mêmes réalités pour plusieurs raisons. La première est que la définition de chaque terme évoqué est étroitement liée au cadre théorique et méthodologique dans lequel il s'inscrit. Par conséquent, les mêmes termes peuvent différer d'une conception à l'autre. A cela s'ajoute le problème de la polysémie des termes et, souvent, leur évolution au sein du même paradigme théorique. Il faut aussi prendre en compte les divergences causées par les spécificités du français et du polonais et celles déterminées par les catégorisations menées dans chaque langue (Mejri 2008). C'est pourquoi, il arrive que, lors de l'établissement des équivalences, on constate l'absence d'un terme équivalent dans la langue cible ou la présence des dénominations différentes renvoyant à une même réalité linguistique.

Nous espérons que le rapprochement de différentes conceptions et définitions des unités phraséologiques dans les deux systèmes terminologiques étudiés ici permettra de trouver des caractéristiques similaires et différentes des notions-clés employées par les chercheurs français et polonais, et de faciliter la démarche du traducteur lors de l'établissement des correspondances.

3. ÉTUDE COMPARÉE DE LA TERMINOLOGIE PHRASÉOLOGIQUE

Ce qui est caractéristique du français et du polonais, c'est le fait que les ensembles terminologiques disponibles dans les deux langues étudiées contiennent des éléments dont le statut n'est pas le même : fr. *locution (verbale, nominale)*, *séquence figée*, *expression figée / idiomatique*, *unité polylexicale*, *idiotisme*, *tournure*, *mot composé*, *collocation*, *phrase figée*, *lexie*, *formule conversationnelle* ; pl. *frazeologizm*, *związek frazeologiczny*, *idiomatyczny*,

idiom, idiomatyzm, jednostka frazeologiczna, stale połączenie wyrazowe, frazem, zwrot, zwrot związku głównego, wskaźnik frazeologiczny, kolokacja, związek łączliwy, fraza, fraza interakcyjna. À l'intérieur de ce micro-ensemble, certains termes peuvent être traités comme des mots génériques (fr. *séquence figée*, pl. *związek frazeologiczny*), alors que d'autres sont utilisés pour identifier un type d'unité phraséologique. Ainsi, *locution* et *zwrot* renvoient à des unités fonctionnelles, tandis que *locution verbale* et son correspondant en polonais – *zwrot werbalny* – sont des unités fonctionnelles ayant dans la phrase la valeur grammaticale du verbe. Les termes *collocation* et *związek łączliwy* constituent, à leur tour, des assemblages lexicaux habituels ayant un sens compositionnel. En ce qui concerne les dénominations *idiotisme* et *idiomatyzm*, elles se définissent comme des constructions propres soit au français, soit au polonais, c'est-à-dire celles qui ne possèdent aucun équivalent syntaxique dans la langue cible. Enfin, les termes *locution-phrase* et *fraza* (proverbes, sentences) constituent des structures phrastiques autonomes.

Dans ce qui suit, nous allons nous pencher sur l'étude de certains termes-clés utilisés en phraséologie française (*locution, expression, collocation*) et de leurs correspondants en polonais. La question sur laquelle nous allons focaliser notre attention est de voir successivement quelles réalités linguistiques recouvrent ces dénominations dans les deux domaines de connaissance comparés, et aussi quelles relations elles entretiennent avec les autres termes par rapport auxquels elles sont définies à l'intérieur d'un paradigme choisi.

3.1 LA NOTION DE *LOCUTION* VS LA NOTION D'*EXPRESSION*

Étymologiquement, *locution* vient du mot latin *locutio*, de *loqui*, qui désigne 'manière de parler', alors que *expression* signifie 'manière d'exprimer, de s'exprimer'³. D'après Rey (1989 : VII), les deux termes renvoient à des unités fonctionnelles plus longues que le mot graphique, appartenant au code de la langue (devant être apprises) en tant que formes stables et soumises aux règles syntactiques « de manière à assumer la fonction d'*intégrant* (au sens de Benveniste). » Cependant, à la différence de *locution, expression* suppose le plus souvent le recours aux tropes (métaphore et métonymie) : « C'est ici le sémantisme, avec ses complexités, son jeu entre contenus originels et effets de sens, qui est évoqué, plus que la forme linguistique ».

³ *Le Trésor de la langue française informatisé*, <http://www.atilf.atilf.fr>, DW : 25.08.2017.

Brňáková (2012 : 48) soutient, à son tour, que la distinction entre *locution* et *expression* « relève du domaine des métasémèmes aboutissant à la formation de l'aspect figé ».

Cette idée de la fixité de la forme et du sens, accompagnée d'une réflexion sur le caractère relatif du processus en question est déjà présente (entre autres) chez Bally (1909), Rey (1977), Gaatone (1984), Gross (1996), Mejri (1997, 2005). Selon Bally (1909 : 68), les locutions phraséologiques, groupes de mots consacrés par l'usage ayant « un sens bien net », s'opposent aux « séries » où la cohésion de termes n'est que relative. Gaatone (1984 : 73) essaie de préciser la place des locutions par rapport aux syntagmes libres, « où la combinatoire des mots est gouvernée par les règles de la syntaxe et les comptabilités sémantiques ». Pour Gross (1996 : 14), les locutions sont des unités polylexicales « dont les éléments composants ne sont pas actualisés individuellement, et qui forme un concept autonome, que le sens global soit figé ou non ». Une telle définition permet, selon Brňáková (2012 : 49), de traiter les locutions « comme séquences outils pour engendrer un discours et interchangeable par conséquent paradigmatiquement au sein de leur catégorie des espèces de mots ». Chez Mejri (2005 : 190), la notion de « degré de figement » qui implique une corrélation étroite entre la dimension syntaxique et le contenu sémantique porte sur les unités dites « hétéro-entité » dont le prototype est la locution verbale.

La typologie fonctionnelle généralement admise en français et en polonais permet de distinguer des locutions nominales, adjectives, verbales, prépositives, conjonctives, des locutions-phrases (Rey 1989, Gaatone 1984, Gross 1996, Mejri 1997, Lewicki 1976).

Selon Brňáková (2012 : 50), le statut de *locution* et celui d'*expression* ne sont pas les mêmes :

À l'opposé de *locution*, nous concevons une *expression* comme un hyperonyme générique englobant toutes les séquences du discours ayant une valeur expressive, forgée suite à divers types de changements de sens. Une *expression* forme par conséquent l'avant-dernier barreau de l'échelle des phénomènes phraséologiques, juste avant les énoncés phrastiques du genre proverbial [...] à la différence desquels elle nécessite une actualisation dans le discours à l'aide des actants.

3.2 QUELQUES TERMES-CLÉS DE LA PHRASÉOLOGIE POLONAISE

En ce qui concerne la terminologie polonaise, nous faisons appel au

classement formel tripartite de Skorupka (1989 : 6-8), ainsi qu'à la typologie structurelle et fonctionnelle de Lewicki (1983).

3.2.1 *Wyrażenia, zwroty, frazy*

Suivant les critères formels adoptés, Skorupka (1989 : 6) distingue les expressions/locutions nominales (*wyrażenia*) avec pour nom tête un substantif, un adjectif ou un adverbe ; les expressions/locutions verbales (*zwroty*) et les locutions nomino-verbales/phrases (*frazy*). Considérées en tant qu'unités fonctionnelles, les expressions figées chez Lewicki (1983 : 81) se laissent répartir en deux catégories fondamentales : des unités phraséologiques fragmentaires et des unités phraséologiques complètes. La première classe englobe :

- les expressions nominales : *biały kruk* 'merle blanc' et déterminatives, celles-ci étant subdivisées en adnominales : *ni pies ni wydra* 'ni chair ni poisson' et adverbiales : *pod gołym niebem* 'à la belle étoile' (*wyrażenia*).
- les locutions ou prédicats phraséologiques : *quelqu'un met la patte sur quelque chose*. (*zwroty*) ; les locutions appelées *zwroty związku głównego*⁴ : *kamień komuś z serca spadł* 'un poids a été ôté du coeur de quelqu'un', (*czyjaś*) *gwiazda zachodzi* 'l'étoile de quelqu'un pâlit'. Il s'agit ici d'un type de locution verbale à deux places : celle du sujet est déjà saturée tandis que la place du complément doit être obligatoirement complétée pour former une proposition.
- les indices (*wskazniki frzeologiczne*) englobant les locutions prépositives : *w tym względzie* 'à cet égard' et les locutions conjonctives : *zarówno... jak* 'aussi bien que'.

En revanche, la classe des unités phraséologiques complètes comprend les énoncés autonomes (*frazy samodzielne*) et les énoncés dépendant du contexte ou « lexicalement enchaînés » (*frazy leksykalnie nawiązane*).

3.2.2 *Związki łączliwe/kolokacje/frazemy*

Le terme *związek łączliwy* introduit par Skorupka (1989) et Lewicki (2003 : 23,264) correspond en français soit à la notion de *collocation*, entendue en tant qu'association lexicale privilégiée et sémantiquement compositionnelle, soit il renvoie à *association syntagmatique restreinte* chez Grossmann et Tutin (2003 : 5) ou bien aux *groupements usuels* de Bally (1909 : 70) dont les éléments « conservent leur autonomie, tout en laissant voir une

⁴ Ce terme est difficilement traduisible en français.

affinité qui les rapproche de sorte que l'ensemble présente des contours arrêtés et donne l'impression du « déjà vu ». En revanche, le terme *frazem* introduit par Lewicki (2003 : 264) a pour équivalent français le mot *semi-phrasèmes*⁵ désignant la combinaison d'un mot sémantiquement autonome (appelée *base*) et d'un mot sémantiquement dépendant, choisi en fonction de la base (*sombre désespoir, fièvre de cheval*).

Chlebda (1991: 328) qui se sert également de *frazem* ('phrasème') définit ce terme en tant qu'une structure préfabriquée, un prêt-à-dire, lié à des situations récurrentes, dans lesquelles sa production est automatique. D'après lui, *frazem* est « une forme linguistique relativement stable (et parfois unique), qui dans une situation donnée – et indépendamment de ses propriétés structurales et sémantiques – sert à exprimer un contenu sémantique virtuel donné ». Le linguiste polonais souligne que *frazem* est „reproduit” lors de la communication.

En France, les chercheurs s'inspirant de la théorie de Mel'čuk (2003) utilisent aussi la notion de *phrasème*, ce dernier étant défini en tant qu' « un syntagme non libre – qui ne peut pas être construit, à partir d'un contenu informationnel donné, de façon régulière et non contrainte. »

Dans ce contexte, il convient encore d'évoquer la classe des énoncés appelés *produits linguistiques*. Selon Bogusławski (1976), ce type d'énoncé complet fonctionnant comme un tout qui doit être mémorisé peut prendre la forme d'un mot, par exemple, *Przesada!* 'tu exagères!'⁶ ou d'un groupe de mots se caractérisant par une combinatoire restreinte. La classe des *produits linguistiques* s'oppose aux *unités linguistiques*. Le terme que nous venons de mentionner correspond en gros à la notion de *lexie (complexe)* chez Pottier (1974).

Au bout de ce parcours, on voit bien que l'extension des termes français et celle des termes polonais ne se recouvrent pas. D'autres différences sont dues, soit à l'absence d'un terme équivalent dans la langue cible ou à la présence des dénominations différentes renvoyant à une même réalité linguistique, soit à la présence du même terme renvoyant à des réalités différentes. En outre, les réseaux de relations que les termes entretiennent entre eux à l'intérieur d'un paradigme donné sont aussi spécifiques. En polonais, les termes *wyrażenie nominalne* (expression nominale) ou *fraza* (énoncé complet) ne renvoient pas à la même réalité linguistique chez Skorupka et Lewicki. Il en va de même quant au terme *locution* chez Gui-

⁵ La dénomination employée par Mel'čuk (2003).

⁶ Littéralement : Exagération!

raud, Mejri et Gaatone. Par ailleurs, *phrasème* en français et son correspondant polonais se rapportent à des réalités différentes.

4. REMARQUES FINALES

Bien que notre étude n'épuise pas la matière, nous espérons cependant avoir éclairci certains aspects de la problématique en mettant en évidence les points suivants :

- lors du passage du terme linguistique de la langue source vers la langue cible, il faut tenir compte de nombreuses difficultés déterminées avant tout par la nature des deux systèmes conceptuels encodés dans les langues concernées ;
- la traduction de la terminologie phraséologique devrait être effectuée de manière réfléchie afin de trouver un équivalent adéquat et de dégager des significations univoques en contexte ;
- la comparaison des deux systèmes terminologiques permet de rendre compte de la complexité des mécanismes sémantiques et cognitifs mis en oeuvre lors de l'établissement des équivalences entre langues typologiquement éloignées.

BIBLIOGRAPHIE

- Anusiewicz Janusz, 1978, *Konstrukcje analityczne we współczesnym języku polskim*, Wrocław, Warszawa, Kraków, Zakład Narodowy im. Ossolińskich.
- Bally Charles, 1909, *Traité de stylistique française*, Heidelberg.
- Bogusławski Andrzej, 1976, « O zasadach rejestracji jednostek języka », [in :] *Poradnik Językowy*, 8, 356-364.
- Bolly Catherine, 2011, *Phraséologie et collocations*, Bruxelles, Peter Lang
- Brňáková Jana, 2012, *Les aspects phraséologiques du lexique français*, Ostrava, Universitas Ostraviensis.
- Buttler Danuta. i in., 1971, « Polskie terminy z zakresu leksykologii i leksykografii », [in :] *Wybór literatury do słownictwa, frazeologii i stylistyki, część I*, Kraków, Wydawnictwo Naukowe Wyższej Szkoły Pedagogicznej, 161-176.
- Cabré Maria Teresa, 2012, Disciplinaryisation de la terminologie : contribution de la linguistique. http://htl.linguist.univ-paris-diderot.fr/num5/articles/Cabr%C3%A9_2012.pdf DW : 27.08.2017.
- Gaatone David, 1984, « La locution ou le poids de la diachronie dans la synchronie », [in :] *Le Moyen Français*, 14-15, 70-81.
- Cavalla Cristelle, Sorba Julie, 2014, Étude diachronique du figement : collocations verbales, <https://hal-univ-paris3.archives-ouvertes.fr/hal-01451559>, DW : 5.09.2017.

- Chlebda Wojciech, 1991, *Elementy frazematyki : wprowadzenie do frazeologii nadawcy*, Opole, Wyższa Szkoła Pedagogiczna.
- Giermak-Zielińska Teresa, 2000, *Les expressions figées : propositions pour un traitement contrastif*, Varsovie, Wydawnictwo UW.
- González-Rey Isabel, 2002, *La phraséologie du français*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- Gostkowska Kaja, 2012, « Terminy językoznawcze w tłumaczeniu na język polski. Na przykładzie terminów wprowadzonych przez Emile'a Benveniste'a », [in :] *Termin w językoznawstwie*, Brzozowska D., Chłopicki W. (éds.), *Język a komunikacja*, 31, Kraków, Wydawnictwo Tertium, 325-335.
- Gouadec Daniel, 2005, « Terminologie, traduction et rédaction spécialisées », [in :] *Langages*, 157, 14-24.
- Gross Gaston, 1996, *Les expressions figées en français*, Paris, Ophrys.
- Grossmann Francis, Tutin Agnès, 2003, « Quelques pistes pour le traitement des collocations », [in :] *Les collocations : analyse et traitement*, (eds) Grossmann F, Tutin A., Amsterdam, Editions de Werelt, 5-21.
- Jędrzejko Ewa (red.), 1998, *Słownik konstrukcji werbo-nominalnych. Zeszyt próbny*, Warszawa, Wydawnictwo Energeia.
- Kaufman Stefan, 2007, « L'essence du texte spécialisé au-delà des concepts. Deux termes-clefs de la linguistique française en traduction polonaise. Leon Zawadowski traduit André Martinet », [in:] *La traduction de qualité ou l'essence du texte préservée*, (éds.) Laurent M., Paris, Editions Numilog, 172-180.
- Kochan Barbara, Zaręba Leon, 1999, *Idiomy polsko-francuskie Expressions idiomatiques polono-françaises*, Warszawa, PWN.
- Le Trésor de la langue française informatisé*, <http://www.atilf.atilf.fr>, DW : 25.08.2017.
- Lewicki Andrzej Maria (1976), *Wprowadzenie do frazeologii syntaktycznej*, Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Lewicki Andrzej Maria, 1983, « Składnia związków frazeologicznych », [in :] *Biuletyn Polskiego Towarzystwa Językoznawczego*, XL (1983), 75-83.
- Lewicki Andrzej Maria, 2003, *Studia z teorii frazeologii*, Łask, Oficyna Wydawnicza LEKSEM.
- Lewicki Andrzej Maria, 2009, *Studia z polskiej frazeologii*, Łask, Oficyna Wydawnicza LEKSEM.
- L'Homme Marie.-Claude, 2005, « Sur la notion de « terme », [in :] *Meta*, 504 (2005), 1112-1132.
- Martins-Baltar Michel (dir.), 1997, *La locution entre langue et usage*, ENS Éditions Fontenay/Saint-Cloud.
- Mejri Salah, 1997, *Le figement lexical*, Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba.
- Mejri Salah, 2005, « Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement », [in :] *Linx*, 53/2005, 183-196.
- Mejri Salah, 2006, « La terminologie du figement : approche contrastive (français-arabe) », [in :] *Syntaxe & Sémantique*, 7/2006, 139- 152.
- Mejri Salah, 2008, « La traduction des textes spécialisés : le cas des sciences du langage », <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00617448/document>, DW : 2.09.2017.
- Mel'čuk Igor, 2003, « Collocations dans le dictionnaire », [in:] *Les écarts culturels dans les Dictionnaires bilingues*, Szende Th., Paris, Honoré Champion, 19-64.
- Pellen René, 2001, « Phraséologie et phraséographie en espagnol. De la typologie à l'inventaire des ressources », [in :] *Bulletin Hispanique*, vol. 103, n°2/2001, 607-674.
- Pleciński Jacek, 1996, *Le trésor idiomatique du portugais*, Poznań, Wydawnictwo UAM.
- Pottier Bernard, 1974, *Linguistique générale. Théorie et description*, Paris, Hachette.
- Rey Alain , 1977, *Le lexique: image et modèles du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, Armand Colin.
- Rey Alain, Chantreau Sophie, 1989, *Dictionnaire des Expressions et Locutions*, Paris.
- Skorupka Stanisław, 1989, *Słownik frazeologiczny języka polskiego A/P*, Warszawa, Wiedza Po-

wszechna.

Vetulani Grażyna, 2012, *Kolokacje werbo-nominalne jako samodzielne jednostki języka*, Poznań, Wydawnictwo Naukowe UAM.

Zaręba Leon, 1995, *Polsko-francuski słownik frazeologiczny Dictionnaire phraséologique polonais-français*, Warszawa, PWN.

Żmigrodzki Piotr, 2000, *Właściwości składniowe analitycznych konstrukcji werbo-nominalnych w języku polskim*, Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.

ÉTUDE COMPARÉE DE LA TERMINOLOGIE LINGUISTIQUE : LE CAS DE LA PHRASÉOLOGIE FRANÇAISE ET POLONAISE

R é s u m é

L'objectif de notre communication est d'aborder le problème de l'équivalence de la métalangue utilisée par les chercheurs français et polonais dans le domaine phraséologique. Dans une perspective plus large, il s'agit de comparer deux discours scientifiques, produits de milieux spécialisés faisant appel aux traditions méthodologiques propres (différentes approches, conceptions et outils d'analyse adoptés). La recherche de la correspondance terminologique adéquate en L₁ et L₂ se trouve alors perturbée par plusieurs facteurs. Premièrement, les stocks terminologiques disponibles dans les deux langues ne sont pas les mêmes ; deuxièmement, à l'intérieur de chaque domaine concerné, les ensembles dont il est question contiennent des éléments hétérogènes (fr. *expression ou séquence figée, locution, unité polylexicale, tour, tournure, formule, expression idiomatique, collocation, mot composé, lexie, phrase figée, blocs lexicaux* ; pl. *związek frazeologiczny, jednostka frazeologiczna, stałe połączenie wyrazowe, idiome, frazem, zwrot, kolokacja, związek łączliwy, fraza*). À la richesse et l'hétérogénéité des dénominations utilisées s'ajoutent les divergences au niveau conceptuel, déterminées par les catégorisations menées dans chaque langue. Il est important aussi de prendre en considération les relations que les termes entretiennent entre eux à l'intérieur d'une théorie linguistique, ainsi que le fonctionnement de ces termes dans le texte.

Mots-clés : terminologie linguistique ; phraséologie ; analyse contrastive ; équivalence.

ANALIZA PORÓWNAWCZA TERMINOLOGII JĘZYKOZNAWCZEJ – PRZYKŁAD FRAZEOLOGII FRANCUSKIEJ I POLSKIEJ

Streszczenie

Artykuł dotyczy ekwiwalencji metajęzyka używanego przez badaczy francuskich i polskich w opisach frazeologii. W szerszej perspektywie chodzi o porównanie dwóch dyskursów (stylów) naukowych, ukształtowanych w środowiskach specjalistycznych, które odwołują się do różnych tradycji metodologicznych (różnych opracowań i koncepcji oraz stosowanych narzędzi analizy). Jest kilka czynników, które utrudniają poszukiwanie adekwatności terminologicznej w języku źródłowym (L1) i docelowym (L2). Przede wszystkim, aktualne leksykony terminologiczne różnią się pod względem ilościowym i jakościowym (por. fr. *expression ou séquence figée, locution, unité polylexicale, tour, tournure, formule, expression idiomatique, collocation, mot composé, lexie, phrase figée, blocs lexicaux* ; pl. *związek frazeologiczny, jednostka frazeologiczna, stałe połączenie wyrazowe, idiome, frazem, zwrot, kolokacja, związek łączliwy, fraza*). Dodatkowe różnice dotyczą poziomu conceptualnego ze względu na odmienną kategoryzację cha-

rakterystyczną dla różnych języków. Istotne jest także, aby wziąć pod uwagę istniejące relacje między terminami w ramach wybranej teorii językoznawczej, a także ich funkcjonowanie w tekście.

Słowa kluczowe: terminologia językoznawcza; frazeologia; analiza kontrastywna; ekwiwalencja.
ANNEXE

Tableau 1. Termes en polonais et leur traduction en français.

TERME EN POLONAIS	TRADUCTION EN FRANÇAIS		
Terminologie de Skorupka 1989			
	Zaręba 1995	Pleciński 1996	Giermak-Zielińska 2000
wrażenia	expressions nominales	expressions nominales	expressions « nominales »
zwroty	locutions verbales	locutions verbales	expressions « verbales »
frazy	locutions nomino-verbales	locutions nomino-verbales	« phrases »
związki łączliwe	syntagmes conventionnels séries (usuelles)		
Terminologie de Lewicki 1983 et 2009			
jednostki gramatycznie kompletne	locutions nomino-verbales	unités phraséologiques complètes (locutions-phrases) ou énoncés complets	
jednostki fragmentaryczne		unités phraséologiques fragmentaires	
wrażenia – rzeczownikowe – określające	locutions nominales –	expressions – nominales – déterminatives	
zwroty	locutions verbales	locutions verbales ou prédicats phraséologiques	
zwroty związku głównego	–	–	
wskaźniki frazeologiczne		indices	

frazemy (semi-phrasèmes)	-	-	-
Terminologie de Chlebda 1991			
frazemy	phrasèmes	-	-

Tableau 2. Différentes dénominations des collocations en phraséologie française et polonaise.

PHRASÉOLOGIE FRANÇAISE		PHRASÉOLOGIE POLONAISE	
	Terminologie		Terminologie
Bally 1909	Séries phraséologiques ou groupements usuels	Zaręba 1995	Séries (usuelles)
González-Rey 2002 Grossmann, Tutin 2003 Bolly 2011 Cavalla, Sorba 2014	collocations collocations verbo-nominales	Vetulani, 2012 Jędrzejko 1998 Anusiewicz 1978 Żmigrodzki 2000 Kochan, Zaręba 1999	kolokacje werbo-nominalne zwroty werbo-nominalne (locutions verbo-nominales) konstrukcje analityczne analityczne konstrukcje werbo-nominalne (constructions verbales analytiques) analityzmy
Meřčuk 1995	semi-phrasèmes	Lewicki 1976 et 1983	frazemy (phrasèmes)
Grossmann, Tutin 2003	association lexicale association syntagmatique restreinte briques pré-construites	Skorupka 1989 Lewicki 1983 et 2009	związki łączliwe